

Une enquête publique relative au Projet de Plan de Mobilité est organisée par la Direction Transports et Mobilité de Vienne Condrieu Agglomération du 8 janvier 2024 au 8 février 2024.

Durant cette période, le public pourra consulter le dossier **sur support papier** :

- Au siège de Vienne Condrieu Agglomération (30 Avenue du Général Leclerc – 38200 VIENNE de 8H à 12H30 et de 13H30 à 18H du lundi au vendredi)
- Dans les lieux d'enquête suivants : hôtels de ville des communes de Eyzin-Pinet, Chuzelles, Chasse-sur-Rhône, Trèves, Les Côtes-d'Arey et Condrieu, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Sous forme dématérialisée :

- Sur le registre numérique à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/4998>
- Sur le site internet de Vienne Condrieu Agglomération (www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

Pendant toute la durée de l'enquête le public pourra présenter ses observations ou propositions :

- Sur le registre papier, au siège de Vienne Condrieu Agglomération (Bâtiment Antarès, 30 Avenue du Général Leclerc, 38200 VIENNE de 8H à 12H30 et de 13H30 à 18H du lundi au vendredi)
- Sur les registres papier mis à disposition dans les lieux d'enquête suivants : hôtels de ville des communes de Eyzin-Pinet, Chuzelles, Chasse-sur-Rhône, Trèves, Les Côtes d'Arey et Condrieu aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux
- Par courrier adressé à Madame la Commissaire Enquêtrice - Enquête relative au projet de Plan de Mobilité – Vienne Condrieu Agglomération – 30 Avenue du Général Leclerc – BP.263 – 38217 Vienne Cedex
- Par voie électronique sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4998>
- Par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-4998@registre-dematerialise.fr